

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (travail en 2 équipes) (Art. 17 LTr)**

- 02-788 / 100993  
Metalor Technologies SA, Marin  
affinage et diverses fabrications (Usine de Marin)  
besoin urgent  
24 A  
14.10.2002–15.10.2005 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)**

- 02-796 / 100894  
Feldschlösschen Boissons SA, Succursale Brasserie Valaisanne, 1950 Sion  
production (brassage, fermentation et soutirage) – filtration  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
6 A  
21.10.2002–22.10.2005 (Modification)
- 02-818 / 100443  
MECALP TECHNOLOGY SA, 1260 Nyon  
atelier de décolletage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
9 A  
07.10.2002–08.10.2005 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)**

- 02-799 / 100299  
Febex SA, 1880 Bex  
fabrications chimiques (acides phosphoriques et dérivés)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
16 A  
27.10.2002–29.10.2005 (Modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 02-804 / 101976  
Studer SA, Bienne  
laminage et tréfilage de précision, traitement thermique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
12 A  
06.10.2002–08.10.2005 (Renouvellement/modification)

- 02-828 / 108668  
AHMETOVIC Mevludin, 2000 Neuchâtel  
nettoyage d'installations de ventilation dans toute la Suisse  
besoins spéciaux de consommation  
8 A  
04.08.2002–09.08.2003 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 02-803 / 101303  
Adax SA, 2022 Bevaix  
décolletage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 A  
20.10.2002–22.10.2005 (Renouvellement)
- 02-820 / 100299  
Febex SA, 1880 Bex  
laboratoire de contrôle  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 A  
24.11.2002–26.11.2005 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 02-599 / 101652  
R. Bourgeois (Suisse) SA, 2950 Courgenay  
atelier des presses  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 A  
03.06.2001–05.06.2004 (Renouvellement/modification)
- 02-600 / 100435  
Presses Centrales Lausanne SA, 1002 Lausanne  
rotative pour le tirage du quotidien Agefi  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
8 A  
01.09.2002–03.09.2005 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (travail en 2 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-602 / 100789  
AISA Automation industrielle SA, 1896 Vouvry  
ateliers des machines CNC et de montage  
besoin urgent  
24 A  
02.09.2002–03.09.2005 (Modification)

### Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-606 / 101739  
Miserez SA, 2350 Saignelégier  
usinage CNC (tournage et fraisage)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 A  
11.11.2002–12.11.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-619 / 108620  
Fromco SA Moudon, 1510 Moudon  
affinage (ligne centrale et ligne de soin) des fromages  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
9 A  
09.09.2002–13.09.2003 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

– 02-58 / 100561

Hilcona Gourmet SA, 1350 Orbe

boulangerie

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

6 A

05.08.2001–07.08.2004 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

12 novembre 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	45
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.11.2002
Date	
Data	
Seite	6642-6645
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 747

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.